

A. La démographie française

- Croissance démographique inédite et vieillissement de la population : Après la SGM, la France mène une politique nataliste (encouragement à procréer) en créant la Sécurité sociale (1945) et la CAF (1946). Cela entraîne le baby-boom, une période de forte croissance de la natalité. Malgré un taux de natalité parmi les plus élevés d'Europe (2,1 enfants par femme), la France est concernée par un vieillissement de sa population, en raison de l'augmentation de l'espérance de vie (82 ans en moyenne) et de la diminution des naissances (crise économique, recul de l'âge du 1^{er} enfant pour des femmes qui étudient de plus en plus longtemps).
- L'immigration : Durant les « Trente Glorieuses », expression désignant une période de forte croissance économique en Occident de 1945 à 1975, les gouvernements ont fait appel à une main d'œuvre immigrée venue d'Europe du Sud (Espagne, Portugal, Italie) puis du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) et d'Afrique subsaharienne (Mali, Sénégal) qui a contribué à la croissance démographique. Mais depuis le début de la crise économique, les frontières ont été refermées pour les immigrés du travail. Par contre, pour les immigrés déjà installés en France ont eu droit au regroupement familial. Le problème du logement se pose dans une France urbanisée à 80%. Les bidonvilles ont laissé place aux HLM (habitat à loyer modéré) mais des fractures socio-spatiales existent entre quartiers riches ou dégradés.

B. De la croissance à la dépression économique

- Les mutations de la population active : la population active a connu une accélération des bouleversements entamés lors de la Révolution industrielle du XIX^{ème} siècle. En 50 ans, elle est passée d'une nation agricole, à une nation industrielle, à une nation tertiariée (ou post-industrielle).
 - Secteur primaire : En 1945, la France était un pays de paysans routiniers. Aujourd'hui, ils ne représentent plus que 3% de la population active, sont diplômés et pratiquent une agriculture productiviste (mécanisée, intensive, exportatrice) Leur nombre a été divisé par 25, mais la productivité a triplé.
 - Secteur secondaire : les ouvriers représentent 20% des emplois. Leur productivité et leur pouvoir d'achat a quadruplé depuis la SGM, mais la France se désindustrialise (délocalisations) peu à peu, en conservant cependant de grands groupes industriels (Total pour la pétrochimie, Danone pour l'agroalimentaire, Renault pour la construction automobile...)
 - Secteur tertiaire : 75% des emplois et du PIB français.
- Depuis la crise des années 1970, la France est en dépression économique. Cela signifie que la croissance est très ralentie. L'augmentation du chômage entraîne des conflits sociaux. On observe une paupérisation des familles monoparentales, des jeunes marginaux et des immigrés. Pourtant s'est développée en France la société de consommation, symbolisée par les hypermarchés apparus durant les années 1960. La lutte contre la pauvreté est soit étatique (SMIC 1970, RMI 1988, CMU 2000, RSA 2009), soit caritative (Secours Populaire 1945, 1954 Emmaüs, Restos du Cœur 1985)

C. Une société en mouvement : « la 2nde Révolution française » (1945 à nos jours)

- La jeunesse conteste : En mai 1968, les étudiants se rebellent contre la société de leurs parents. Lorsque les ouvriers rejoignent le mouvement, la grève générale s'installe en France (9 millions de grévistes) et débouche sur les accords de Grenelle. C'est le plus important mouvement social français du xx^e siècle. Il est caractérisé par une révolte antiautoritaire (« il est interdit d'interdire »), dirigée contre l'ordre ancien. C'est-à-dire contre le capitalisme, le poids de l'autorité paternelle, de la famille, de la morale et de la religion. Les conséquences sont sociétales (libéralisation des mœurs, évolution de la condition féminine, recul des valeurs chrétiennes au profit de la liberté d'action et de pensée) et sociales (augmentation des salaires, droits syndicaux, semaine de 40 heures).
- Les combats pour les droits des femmes : le féminisme apparaît. C'est un mouvement cherchant à promouvoir les droits des femmes dans la société. Plus d'égalité, plus de libertés face au conservatisme social et religieux. En 1965, les femmes mariées obtiennent le droit d'ouvrir un compte en banque sans l'autorisation de leur mari, et d'exercer la profession de leur choix. En 1967, la loi Neuwirth autorise l'accès à la contraception (pilule), en 1975 la loi Veil légalise l'avortement (IVG).
- L'évolution du modèle familial : au-delà de la famille traditionnelle (dite « nucléaire » : parents mariés élevant leurs enfants sous le même toit) existent aujourd'hui la famille monoparentale (parents séparés, enfants en alternance chez l'un ou l'autre, très souvent la mère), recomposée (famille monoparentale divorcée et remariée avec une autre famille monoparentale), homoparentale (un enfant vit avec deux parents de même sexe), famille d'adoption, famille d'accueil...